

Compte Rendu Sommaire de la Réunion du Conseil Municipal  
07 juillet 2023

L'an deux mil vingt-trois, le 07 juillet à 19 heures 00, le Conseil Municipal de la Commune de Castelnau d'Arbieu, régulièrement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire, à la Mairie.

**PRESENTS:** TARBOURIECH Olivier, BORDES Odile, CIAPA Emmanuel, POLES Daniel, CALVI Cristelle, SOLANA Claude, LACAYO Christiane, LAGARDE Pascal

**ABSENTS EXCUSES :** COLAS Mathieu

**SECRETAIRE :** C. CALVI

**Ordre du jour :**

- Approbation du compte-rendu du 14 avril 2023 ;
- Comptabilité : Décision Modificative n°1 : travaux jardin paysager ;
- Achat matériel technique, espaces verts
- Travaux voirie 2023 à définir
- Travaux plafond église d'Aurenque, Travaux plancher clocher église du village.
- Adressage : organisation de la mise en place
- questions diverses

**Approbation compte-rendu 14 avril 2023**

Vote : 8 voix Pour, 0 voix Contre et 0 Abstentions

**Comptabilité : décision modificative : travaux jardin paysager**

M le Maire fait part au conseil de la nécessité de modifier les imputations des travaux du jardin paysager.

Initialement mandatées au 2113, il faut les modifier pour les mandater au 2188. Le montant total des factures de 2022 est de 10195.87 € arrondi à 10200 €. Il est également nécessaire de régulariser les mouvements sur 2023, pour un montant en dépenses et recettes de 99561 €.

Il y a lieu de faire une décision modificative sur 2023 comme suit :

- un titre d'ordre budgétaire au compte 2113-041
- un mandat au compte 2188-041
- ouvrir les crédits aux chapitres 041 en dépenses et en recettes.

Vote : 8 voix Pour, 0 voix Contre et 0 Abstentions

**Achat matériel technique espaces verts**

Notre employé municipal, dispose de matériels d'entretien des espaces verts qui nécessitent de nombreuses actions manuelles. Cela conduit à une pénibilité importante, ainsi qu'en des temps de travaux longs. Cette situation n'est plus adaptée, nos espaces verts ont augmenté en surface, et notre employé municipal ne pourra pas tenir physiquement si nous ne mécanisons pas diverses tâches.

M le Maire présente les devis de matériel pour l'entretien des espaces verts :

1- Devis ERM :	Tracteur 11920.00 € HT, 24 Cv	
	Epareuse 5241.66 € HT	
	Tondeuse 1575.00 € HT	
	Remorque benne 2491.00 € HT	Soit 21227.66 € HT
2- Devis Saint-Etienne :	Tracteur : 32000.00 € HT, 50 Cv de 2021 avec 950 h	
	Débroussailleuse : 11000.00 € HT, bras de 3.8 m	
	Broyeur : 3850.00 € HT	
	Frais de port : 1100.00 € HT	Soit 47950.00 € HT
	Option monolevier : 2300.00 € HT	Soit 50250 € HT

Discussion sur les matériels proposés et les devis.

Le devis d'ERM bien que réalisé par un artisan de la commune et très compétitif ne peut pas être retenu, car le matériel proposé est de puissance insuffisante.

Il permettrait d'améliorer les conditions de travail, mais de façon insuffisante.

Ainsi, bien que d'un budget beaucoup plus conséquent, nous retenons la proposition de Saint Etienne. Cet investissement, permettra de disposer pour de nombreuses années d'un matériel très performant.

Vote : 8 voix Pour, 0 voix Contre et 0 Abstentions le devis de Saint-Etienne pour 50250. € HT

Décision de vente du vieux tracteur + la galère. Emmanuel CIAPA est chargé par le conseil de le vendre

Vote : 8 voix Pour, 0 voix Contre et 0 Abstentions

### **Travaux voirie 2023 :**

Seront à l'étude les points suivants :

- Réfection de la route d'Arnaud : demander devis
- Busage route de Quinsac en face du Tuco suite à un éboulement : demander devis
- Aurenque : canaliser les eaux pluviales sur la route en face de Mme BARNABOT.

### **Travaux plafond église d'Aurenque, Travaux plancher clocher église du village**

En attente du devis de M MIRADE, que nous devons recevoir.

### **Adressage : organisation de la mise en place :**

Nous avons reçu les panneaux de rues, de voies, et les numéros.

Avant de distribuer les numéros et informer chaque habitant de leur nouvelle adresse, il convient d'installer les panneaux de rues et de voies.

Chaque habitant sera invité à venir à la mairie du 1<sup>er</sup> septembre au 12 octobre, aux heures habituelles d'ouverture, où nous remettrons contre signature :

- Le numéro de la rue (au village) ou voie (en campagne) de sa nouvelle adresse.

Chaque habitant devra installer ce numéro de façon visible à l'endroit de son choix (façade maison, boîte aux lettres, ...).

- une attestation de notification de sa nouvelle adresse.

Le 14 octobre, une corvée pour l'installation des plaques de rues et panneaux sera organisée. Tous les habitants seront invités.

Nous informerons les habitants de tous ces sujets par un courrier distribué dans chaque boîte aux lettres.

**Questions diverses :**

# L'aménagement du jardin est presque terminé, il manque la mise en place des végétaux, différée à l'automne. Le jardin pourra être très prochainement ouvert à tous.

# Aurenque : attention, il faut impérativement que la CCLG trace la bande STOP

# Aménagement de l'ancienne salle de classe : des demandes de subvention ont été déposées ; nous avons un premier retour favorable de l'Etat à hauteur de 40 % du montant des travaux estimés correspondant à une enveloppe Fonds Vert, qui accompagne la rénovation énergétique.

Fin de la séance à 20 h 35

Signature du secrétaire



Du Maire

  
